

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 14 JUIN 2021

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 28 JUIN 2021



Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 17 mai 2021,

En présence de 10 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

8 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, M. Alexis MANCEL, Mme Chanez HERBANNE, M. Philippe EYMERY, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Anne FUMERY

1 membre suppléant son titulaire :

Mme Nathalie LEBAS suppléante de M. Daniel LECA

1 membre titulaire ayant donné pouvoir :

M. Frans DESMEDT ayant donné pouvoir Mme Nadège LEFEBVRE

En présence également de :

M. Christian DEMAY	suppléant de	Mme Catherine MARTIN
M. Jean CAUWEL	suppléant de	M. Alexis MANCEL
M. Didier RUMEAU	suppléant de	Mme Chanez HERBANNE
Mme Claire MARAIS-BEUIL	suppléante de	M. Philippe EYMERY

Etaient excusés :

M. Martial DUFLOT M. Frédéric GAMBLIN, M. Medhi RAHOU, M. Dominique DEVILLERS, M. Daniel LECA, M. Alain LETELLIER, Mme Nicole COLIN, M. Patrice MARCHAND, Mme Martine BORGEO, M. Eric DE VALROGER.

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

Délibérant conformément aux articles L. 3312-5 du code général des collectivités territoriales,

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2021 06/14-09 relatif à l'abrogation de la délibération CS SMABT 2021-02/16-02 et lancement de la procédure de consultation en vue de la sélection des cabinets d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la préparation du prochain contrat,

CONSIDERANT que pour des modalités de forme et d'organisation, il est préférable de procéder au lancement de cinq marchés distincts représentant chacun un lot ;

CONSIDERANT que la configuration « un marché par lot » permet un suivi plus simple par l'équipe du SMABT et les ressources dont il dispose.

Après avoir entendu l'exposé de la présidente et en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE les conclusions suivantes :

- **ABROGE** la délibération CS SMABT 2021 02/16-02 ;

- **APPROUVE** le principe d'un marché par lot.



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 28 JUN 2021

